

## **Eccles, Natalie**

---

**De:** Luc Forbeaux [luc.forbeaux@ccapcable.com]  
**Envoyé:** 27 novembre 2016 23:19  
**À:** Greffe  
**Objet:** Dossier R-3964-2016. (A l'attention de Mme Véronique Dubois)  
**Pièces jointes:** Dossier R-3964-2016. (A l'attention de Mme Véronique Dubois).doc

Bonjour Mme Dubois,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir joindre ma lettre au **Dossier R-3964-2016**.

En vous remerciant par avance, je vous prie de croire en l'expression de mes respectueuses salutation.

Luc Forbeaux

À qui de droit.

Depuis le début du déploiement des compteurs intelligents par Hydro-Québec, j'ai compulsé quelques informations relatives aux dangers sur la santé que pouvaient représenter le fait d'être exposé en continu à des radio-fréquences et champs-électromagnétiques. Bien qu'Hydro-Québec, avec l'aide de l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ), affirme qu'il soit sans danger d'utiliser ces appareils au regard de la législation en vigueur, il n'en reste pas moins vrai que des doutes importants subsistent autant dans la communauté scientifique que chez les citoyens.

L'histoire a démontré à plusieurs reprises que des évolutions technologiques ou sociétales ont bénéficié dans un premier temps d'une popularité importante pour finalement s'avérer nocives, voire toxiques pour la population. Nous n'avons qu'à citer le tabac, l'amiante, les pesticides entre autre. Ces quelques cas ont été mis en évidence par des études épidémiologiques notamment qui se sont étalées sur plusieurs années, voire décennies. Ce qui revient à dire que ce qui est sans danger aujourd'hui ne le sera plus forcément demain.

Dans ce cas, pourquoi vouloir absolument se débarrasser d'un stock de compteurs électromécaniques dont la technologie a prouvé qu'elle n'influençait en aucun cas la santé ainsi que la sérénité des gens? Pourquoi vouloir absolument s'en débarrasser et se priver ainsi d'une possibilité de subvenir aux besoins des personnes souffrant du syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques (SICEM) même ne serait-ce seulement que d'un point de vue psychologique. Et enfin, qu'advierait-il si dans quelques mois voire années, des études venaient à confirmer les recherches embryonnaires actuelles démontrant les effets nocifs de cette technologie et qu'il ait matière à légiférer de nouveau? Ce stock de 181 500 compteurs électromécaniques restant représenterait très certainement une alternative à faible coût pour tous ceux et celles qui désireraient se protéger. Je connais personnellement 3 personnes hyper-électrosensibles. Leurs degrés de sensibilité est tel que même un compteur non-communicant (CNC) les affecte. Elles vivent un véritable enfer quotidien. Ces gens ont plus que jamais besoin qu'on les écoute et c'est ce qui se fait de plus en plus d'un point de vue médical. Cependant, le réconfort psychologique dans n'importe quelles pathologies est primordial. Faire fi de leur détresse et de leurs appels à l'aide est sans contredit un non sens.

Vous trouverez en annexe ci-dessous quelques informations auxquelles j'ai fait référence en début de lettre. Rien ne prouve sans aucun doute que cette technologie soit sans danger et il faudra du temps pour le confirmer. Dans un tel cas, la précipitation n'est certainement pas la voix de la sagesse.

La plus simple et humaine des logiques est celle du principe de précaution. À ce titre et pour finir, les grandes sociétés de réassurances mondiales (LLOYDS, SUISSE DE RÉ, ALLIANZ etc.) ont exclu des contrats RC professionnels " *les risques de toute nature liés aux ondes et champs électromagnétiques*" voir en bas d'annexe.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Luc Forbeaux

## Annexe:

Les prises de positions formelles des scientifiques à l'égard des risques sanitaires imputés aux champs électromagnétiques n'ont cessé de croître parallèlement aux nombres de cas répertoriés de personnes atteintes du "*Syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques*" (SICEM). Au jour d'aujourd'hui, on ne parle plus de centaines mais de milliers de cas à travers le monde! Ne serait-ce qu'au Québec, des dizaines de personnes sont répertoriées:

<http://www.jegardemoncompteur.com/problemesante.html#1>

et ont fait la manchette de journaux spécialisés: <https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/compteurs-radiofrequences-deborder-vase.html>

- Hydro-Québec s'appuie sur le Code 6 de Santé Canada régissant les normes d'expositions ne tenant compte que des effets thermiques des micro-ondes sur les tissus vivants et absolument pas des effets non thermiques (athermiques), biologiques et physiologiques. Les rapports de 2007 et 2012 du groupe de recherche international BioInitiative composé de **29 scientifiques et médecins de 10 pays industrialisés** <http://www.bioinitiative.org/participants/>, ont réalisé **une méta-analyse** - <http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9ta-analyse> - basée sur **1800 nouvelles études** dressant ainsi un état complet des connaissances de l'effet sur l'homme ou les organismes vivants des rayonnements non ionisants, micro-ondes ainsi que les champs électromagnétiques (CEM). On parle de stress cellulaire, génotoxicité et problèmes sur l'ADN, risques de tumeurs au cerveau ou de leucémies, troubles du comportement et neurologiques etc... voir le résumé : <http://www.priartem.fr/Conclusions-du-rapport.html>

- Le 31 mai 2011, l'**Organisation Mondiale de la Santé (OMS)** classait les champs électromagnétiques de radio fréquences comme potentiellement cancérigènes pour l'homme (Groupe 2B), sur la base d'un risque accru de gliome, un type de cancer malin du cerveau. En effet, du 24 au 31 mai 2011, un Groupe de Travail constitué de **31 chercheurs issus de 14 pays** s'est réuni au CIRC à Lyon afin d'évaluer le potentiel cancérigène de l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquences. Voir le communiqué: [http://www.iarc.fr/fr/media-centre/pr/2011/pdfs/pr208\\_F.pdf](http://www.iarc.fr/fr/media-centre/pr/2011/pdfs/pr208_F.pdf)

- 23 octobre 2013, l'American Academy of Environmental Medicine (AAEM). Association internationale fondée en 1965, qui regroupe des médecins et autres professionnels de la santé qui, s'intéressant aux liens complexes entre la qualité de l'environnement (l'air, l'eau et la nourriture) et l'état de santé, concluait que le cas de la Dre Federica Lamech, médecin de famille australien qui vient de documenter **92 cas** de patients atteints de symptômes d'électrosensibilité survenus après l'installation d'un compteur d'électricité émettant des radiofréquences (RF) comme «scientifiquement valide» et «montre clairement les effets néfastes des émissions de compteurs intelligents sur la santé de la population humaine» voir: <http://www.journalhabitation.com/Environnement/2014-02-23/article-3624682/Les-effets-nocifs-des-compteurs-intelligents-reconnus/>

- Le Dr David O. Carpenter, directeur de l'Institut pour la santé et l'environnement, Université d'Albany, New York ainsi que **54 experts internationaux dont 2 médecins québécois** dénonçaient publiquement la désinformation dont faisait l'objet l'installation des compteurs intelligents: <https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/compteurs-intelligents-experts-denoncent-desinformation-flagrante.html>

- Le Pr Paul Héroux, physicien à la tête du "In Vitro Toxicology Laboratory" de l'Université McGill, ajoute que l'Institut de recherche sur le cancer de Lyon – l'autorité mondiale sur le cancer – soupçonne que les ondes magnétiques de basses fréquences et les ondes électromagnétiques de hautes fréquences donnent toutes deux le cancer. *"Les meilleurs experts de la planète nous le disent et ce n'est pas compatible avec le code 6 de Santé Canada, qui nous assure qu'il n'y a aucun problème"(...)* <http://www.laurentidesexpress.com/Actualites/2014-02-05/article-3603858/Paul-Heroux-sonne-lalarme/1>

- **Franck Legg, ancien président de MICROSOFT CANADA et MICROSOFT CENTRAL U.S compare le sans fil au tabac:**

*" J'en ai conclu que les méthodes de Santé Canada sont dépassées et que ses normes de sécurité en matière d'exposition aux radiofréquences sont trop faibles pour protéger les Canadiens. La Chine a des limites qui sont 100 fois plus strictes que les nôtres. Je crains que nous sommes dans une situation comparable à celle du tabac où Santé Canada arrivera plusieurs années trop tard pour prendre les mesures appropriées." (...)* <http://www.alerte.ch/fr/activit%C3%A9s/agir/127-lancien-president-de-microsoft-canada-compare-le-sans-fil-au-tabac.html>

- Le 14 avril 2014, deux chercheurs parmi un groupe de scientifiques invités à commenter le rapport de huit experts mandatés par la Société Royale du Canada afin de ré-évaluer les risques des radiofréquences sur la santé, ont dénoncé le manque de rigueur de la Société Royale portant sur les effets des radiations sans fil. Ils déclarent que les résultats ne sont pas valables en raison des lacunes majeures que comporte l'étude en question. De plus, les deux scientifiques remarquent que le comité de la Société Royale a choisi d'ignorer des études scientifiques démontrant la nocivité du sans fil, publiées lors des cinq dernières années. <http://www.c4st.org/news/c4st-in-the-news/c4st-communique-de-presse-les-scientifiques-rompre-le-silence-sur-le-rapport-src.html>

- 16 octobre 2014, le Docteur Milbert, Vice-présidente de **Chronimed** sur l'électrohypersensibilité témoignait à l'Assemblée Nationale Française en qualifiant **l'électrohypersensibilité d'urgence sanitaire.**

**Chronimed** est un groupe de 15 spécialistes sur les maladies chroniques qui sont regroupés autour du Pr Luc Montagnier, Prix Nobel de médecine. <https://www.youtube.com/watch?v=kyLVwGIIjYzU>

- 14 novembre 2014 le **National Center for Biotechnology Information - US National Library of Medicine (NCBI)**, confirme que l'effet nocebo ne peut être uniquement la cause des symptômes des

personnes exposées aux compteurs intelligents: <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/25478801>

### **Un constat dramatiquement alarmant chez les enfants!:**

<https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/le-wi-fi-danger-pour-les-enfants.html>

<https://maisonsaine.ca/wp-content/uploads/Dr%20Claude%20Tremblay.pdf>

- Alors que d'autres pays comme la Belgique se donnent les moyens de les protéger:

<https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/belgique-interdit-cellulaires-concus-jeunes->

[enfants.html](#)

- 29 janvier 2015 la France a adopté (sans modifications) une loi relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques.

**Un article de la loi est consacré à la protection des plus jeunes. Les appareils sans fil seront interdits dans « les espaces dédiés à l'accueil, au repos et aux activités des enfants de moins de 3 ans »,**

**c'est-à-dire les crèches et les garderies. Dans les écoles primaires le WI-FI devra être désactivé en dehors des activités numériques pédagogiques.**

[http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/29/une-loi-pour-encadrer-l-exposition-aux-ondes\\_4565339\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/29/une-loi-pour-encadrer-l-exposition-aux-ondes_4565339_3244.html)

- 11 mai 2015, **190 scientifiques internationaux appellent l'ONU à protéger les êtres humains et la faune des champs électromagnétiques et de la technologie sans fil.**

NEW YORK: 190 scientifiques de 39 pays ont fait appel aux Nations Unies, aux états membres de l'ONU et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), leur demandant d'adopter des directives plus protectrices quant à l'exposition aux champs électromagnétiques (CEM) et à la technologie sans fil face à un risque de plus en plus évident. Ces expositions sont une forme de pollution environnementale qui augmente rapidement dans le monde entier: <http://www.businesswire.fr/news/fr/20150511005263/fr>

- 18 et 19 mai 2015, **A l'Académie Royale de Médecine, à Bruxelles, le 18 mai 2015, s'est déroulé le 5ème colloque de l'Appel de Paris, intitulé : Intolérance Environnementale idiopathique : rôle des champs électromagnétiques et des produits chimiques, électrohypersensibilité et sensibilité aux produits chimiques multiples.**

- **Igor Belyaev**, Directeur, Laboratoire de Radiobiologie, Institut de recherché sur le Cancer, Académie des Sciences Slovaques, Bratislava, Slovaquie
- **Dominique Belpomme**, Professeur de Cancérologie, Université Paris Descartes, France
- **David Carpenter**, Professeur de Santé Publique, Directeur de l'Institut de la Santé et L'Environnement, Université d'Albany, Etats-Unis
- **Lennart Hardell**, Epidémiologiste, Professeur à l'Örebro University Hospital in Örebro, Suède
- **Magda Havas**, Professeur Associé d'études Environnementales & Ressources à l'Université de Trent, Canada
- **Jean Huss**, Membre Honoraire du Parlement Luxembourgeois et de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, fondateur de l'association AKUT, Luxembourg
- **Peter Jennrich**, M.D, Würzburg, Allemagne
- **Olle Johansson**, Professeur de Neurosciences, Unité Expérimentale de dermatologie, Département de Neurosciences, Institut Karolinska, Suède
- **Michael Kundl**, Université Médicale de Vienne, Ecole de Santé Publique, Institut de Santé Environnementale, Autriche
- **Pierre Le Ruz**, Docteur en Physiologie Animale, Expert européen en pollution électromagnétique et radioprotection, France
- **Claudia Miller**, Professeur en Médecine du travail et de l'environnement, Vice-Présidente du Département de Médecine Familiale et Communautaire de l'Université des Sciences Médicales du Texas à San Antonio, USA
- **SMJ Mortazavi**, Professeur en Physique médicale, Président du Centre de recherche sur la Protection contre les Radiations Ionisantes et Non-ionisantes (INIRPRC), Université des Sciences Médicales de Shiraz, Iran
- **Joachim Mutter**, Centre de Santé, Constance, Allemagne

- **Maria Neira**, Directrice, Département de la Santé publique et de L'environnement, Organisation Mondiale de la Santé
- **William Rea**, M.D., Médecin Chirurgicalien thoracique et cardiovasculaire, Fondateur et Directeur du Centre de Santé Environnementale (EHC-D), Dallas, Etats-Unis, Etats-Unis
- **Cindy Sage**, MA, Co-Editor, BioInitiative Reports, USA
- **André Vander Vorst**, Professeur émérite, Laboratoire des micro-ondes de l'Université Catholique de Louvain (ULC), Belgique

[http://videos.next-up.org/EhsTvNews/EHS MCS Appel de Paris Conférence de Presse/](http://videos.next-up.org/EhsTvNews/EHS_MCS_Appel_de_Paris_Conference_de_Presse/)

- 17 Juin 2015 " **le comité fédéral de la Santé veut protéger les enfants et autres hypersensibles**"  
Le Comité permanent de la Santé de la Chambre des communes somme le gouvernement canadien de mieux protéger les enfants et autres personnes hypersensibles aux radiofréquences (RF) émises par les appareils sans fil. Déposé aujourd'hui et intitulé Le rayonnement électromagnétique de radiofréquences et la santé des Canadiens, le 13e rapport du Comité est un gifle pour Santé Canada qui est accusé de ne pas protéger suffisamment la santé publique en la matière. Ceci notamment en ignorant 140 études scientifiques importantes soumises par des experts mandatés par l'organisme Canadiens pour une technologie sécuritaire, groupe de pression fondé par l'ancien président de Microsoft Canada, Frank Clegg.

<https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/electrosmog-le-comite-federal-de-la-sante-veut-protoger-les-enfants-et-autres-hypersensibles.html>

**La stratégie de l'industrie:** " *Le doute est notre produit, puisque c'est le meilleur moyen de contrer les idées auxquelles les gens croient...* " *Brown & Williamson Tobacco 1969*

- Tout comme par le passé pour l'industrie du tabac, ou bien encore l'amiante, l'industrie du "sans fil" utilise ce que les experts en communication appellent: " Stratégie de défense de produit" qui est dénoncée dans le livre " *Le doute est leurs produit* " du Dr David Michaels, épidémiologiste et haut responsable en santé publique à la Maison Blanche sous l'administration Clinton; ou, comment l'attaque de l'industrie sur la science menace-t-elle notre santé et qui est parfaitement expliquée en 3 minutes sur ce lien: <http://www.youtube.com/watch?v=XS9jHd7521c>

- **Depuis 2010, les grands groupes de réassurance mondiale (l'assurance des sociétés d'assurances) tel que la LLOYDS** (qui assure entre autres les industries d'exploitation pétrolière et gazière, le transport aérien et maritime etc..) , **Suisse de Ré, Allianz** n'assurent plus les risques sanitaires liés aux ondes électromagnétiques. Ainsi, les compagnies d'assurances ont récemment exclu des contrats RC professionnels " *les risques de toute nature liés aux ondes et champs électromagnétiques* " et sont même allés jusqu'à faire un parallèle avec l'**amiante**:

[http://www.robindestoits.org/Quand-le-portable-est-compare-a-l-amiante-le-Parisien-27-11-2010\\_a1146.html](http://www.robindestoits.org/Quand-le-portable-est-compare-a-l-amiante-le-Parisien-27-11-2010_a1146.html)

#### **Sources:**

<http://www.jegardemoncompteur.com/>

<http://www.cqlpe.ca/>

<http://www.robindestoits.org/search/compteurs+intelligents/>

<http://www.criirem.org/>

<http://www.priartem.fr/>

<http://www.bioinitiative.org/>

[http://criirem.org/images/docs/bioinitiative\\_vf-3.pdf](http://criirem.org/images/docs/bioinitiative_vf-3.pdf)

<http://www.iarc.fr/indexfr.php>

<http://www.c4st.org/>

**Documentaires:**

preview: *Ondes et manigances* : <http://www.youtube.com/watch?v=LyuLL73HVM>

preview: *Les sacrifiés des ondes*: [http://www.youtube.com/watch?v=5T\\_HvzGK1rw](http://www.youtube.com/watch?v=5T_HvzGK1rw)

*Take back your power*: <https://www.youtube.com/watch?v=m7qz04RIdAU&feature=youtu.be>

*Résonance - Les effets des ondes sur l'organisme*: <http://www.youtube.com/watch?v=RZ3HnDp0YnU>

*Sous le feu des ondes*: <https://www.youtube.com/watch?v=ol3-aMdoDsc>

*Les ondes de nos téléphones portables, sont elles dangereuses?* :

<http://www.youtube.com/watch?v=traijopm8II>

*Conférence du Pr Paul Héroux à Québec (Janvier 2015) sur l'impact des champs électromagnétiques sur la santé*: <https://www.youtube.com/watch?v=AuNP1tcayUk>